



SDIS
DU RHÔNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

LYON, LE **27 NOV. 2013**
NOS RÉF. AC/MC
CONTACT Colonel Alain COLLOT
TÉLÉPHONE 04 72 84 37 41
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57
COURRIEL drh@sdis69.fr

Monsieur Rémy CHABBOUH
Membre suppléant de la commission administrative
paritaire des sapeurs-pompiers professionnels non
officiers

Convocation de la CAP SPP NO

Je vous informe que la commission administrative paritaire des sapeurs-pompiers professionnels non officiers se réunira le :

Mardi 17 décembre 2013 à 10 heures 15
Salle de direction - 1^{er} étage
SDIS du Rhône - 17 rue Rabelais
69003 LYON

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation du PV de la séance du 1^{er} juillet 2013,
- Désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

Séance plénière en présence des représentants des personnels des groupes hiérarchiques 1 et 2 :

1. Révision de notation 2012 ;
2. Avancement d'échelon au titre de l'année 2014 ;
3. Avancement de grade au titre de l'année 2014 :
 - ✓ caporal-chef ;
4. Disponibilité ;
5. Prolongation de stage ;
6. Questions diverses.

Séance restreinte en présence des représentants des personnels du groupe hiérarchique 2 :

1. Révision de notation 2012 ;
2. Avancement d'échelon au titre de l'année 2014 ;
3. Tableau complémentaire à l'avancement de grade au titre de l'année 2013 :
 - ✓ Adjudant ;
4. Avancement de grade au titre de l'année 2014 :
 - ✓ sergent,
 - ✓ adjudant ;

5. Disponibilité ;
6. Congé parental ;
7. Questions diverses.

Vous trouverez, ci-joint, les documents relatifs à l'ordre du jour.

Merci de confirmer votre participation, soit par téléphone au secrétariat de la direction des ressources humaines (04 72 84 39 50), soit par mail à drh@sdis69.fr.

Pour le président,
Michel REPPÉLIN

